

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE, 106, Rue de Paris  
PARIS, 48, Bd. Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX Téléphone 351-17  
**ROUBAIX** 46, rue de la Gare, 45

Tourcoing Téléphone 9-85  
3, rue Fidoie Lehoucq

DIRECTRICE: M<sup>me</sup> Eug. GUILLAUME.

## GANGSTERS DU TURF au Croisé-Laroche

PARMI LES PIRES MÉFAITS ACCOMPLIS OU TENTÉS SUR DES CHEVAUX A L'HIPPODROME DE MARCQ-EN-BARŒUL, UN ACTE DE BANDITISME FUT COMMIS DANS L'ÉCURIE D'UN PROPRIÉTAIRE DE LYS-LEZ-LANNOY

LE BOX D'« INEFFABLE » FUT FRACTURÉ POUR PERMETTRE A CETTE VEDETTE PROBABLE DE S'ÉCHAPPER ET DE LUI DONNER L'INDÉSIRABLE OCCASION --- QUI SE PRODUISIT --- DE SE BLESSER EN PLEINE NUIT SUR LA PISTE



La rentrée d'un cheval gagnant au Paddock du CROISÉ-LAROCHE.

Ailleurs, on maquille les chevaux; à Lille, et plus précisément au champ de courses du Croisé-Laroche, on s'applique à handicaper le « galopeur » possible du probable gagnant.

Une bande de gangsters du turf opère la nuit et, ce qui est un comble, impunément.

Du moins, elle opère... puisque la saison de la saison, au lieu, au Croisé-Laroche, le 1<sup>er</sup> décembre.

Le hasard nous a mis au courant de certains faits, nettement scandaleux, et que nous avons contrôlés.

Empressons-nous de préciser que l'administration de la société des Courses du Croisé-Laroche n'est en aucune façon responsable des méfaits dont il s'agit. Le secrétariat général et le secrétariat administratif ont été mis bien avant

nous au courant de la situation que créent les individus malintentionnés, mais c'est en vain qu'elle fait vigilance et c'est en vain qu'elle multiplie les précautions.

Les gangsters du turf sont invincibles presque à coup sûr. Ils sont très forts, et vrais gangsters dignes de ce nom.

Oter au favori la possibilité de tenter sa chance

En bref, le système est simple : Tartempion 1<sup>er</sup>, par exemple, est favori certain. Cela ne fait pas l'affaire d'un gros joueur sans scrupules ou d'un groupe assez spécial de joueurs. Il ou ils mettent en branle la bande des gangsters du turf. Il faut ôter au cheval favori la possibilité de tenter sa chance. Il faut le blesser à l'insu du propriétaire. Pour ce faire ils ont adopté, la saison dernière, les pires moyens : injections pernicieuses, mutilations, blessures faites sur des muscles essentiels de course, ou bien ouverture par effraction du box pour laisser à la bête, en pleine nuit, un livre d'assaut et lui faire se casser quelque chose sur des hutes ou barrières qu'elle ne voit pas.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## Les aviateurs Saint-Exupery et Provost auraient-ils été victimes d'un accident?

On n'a plus de leurs nouvelles et l'annonce de la chute d'un avion en Egypte fait redouter les pires éventualités



Les aviateurs SAINT-EXUPÉRY et PROVOST photographés avant leur départ.

La Caïre, 31. — Le contrôleur général de l'aviation civile fait connaître que toutes les réponses qu'il a reçues aux radiogrammes qu'il avait envoyés en différents points du territoire pour se renseigner sur le passage des aviateurs Saint-Exupéry et Provost, ne lui ont apporté aucune nouvelle des aviateurs. Le poste de Solloum, notamment n'a pas eu connaissance du passage de l'avion français. Or, il convient de remarquer que tous les avions pénétrant en terri-

toire égyptien, venant de Tripolitaine, doivent obligatoirement se faire reconnaître à Solloum.

Le département de l'Air a alerté l'administration des frontières. De différents points du territoire, des patrouilles ont été envoyées à la recherche des aviateurs qui, peut-être, se sont vus contraints d'atterrir dans le désert occidental.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)



SHIRLEY TEMPLE présente à nos lecteurs ses vœux de bonne et heureuse année.

**Nous adressons à nos lectrices, à nos lecteurs et à nos clients, nos vœux les meilleurs pour l'an 1936 et les remerciant de la confiance grandissante dont ils ne cessent de nous donner de multiples et répétés témoignages.** LA DIRECTION.

## LES MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE ont présenté leurs vœux au Président de la République



Les membres du Corps diplomatique quittant l'Élysée après avoir présenté leurs vœux au Président de la République.

Paris, 31. — Le président de la République a reçu aujourd'hui, à 11 h. 30, les membres du corps diplomatique qui étaient venus lui apporter leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Le chef de l'Etat avait auprès de lui M. Pierre Laval, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, ainsi que les membres de ses maisons civiles et militaires.

**Le discours du Cardinal Magliano**

Le doyen, S. E. le cardinal Magliano, prononce le discours apostolique, à propos d'un discours disant notamment :

« Monsieur le Président, nous suivons avec admiration les efforts accomplis par votre pays, riche, Dieu merci, en énergies spirituelles et morales et largement pourvu de ressources naturelles, pour surmonter la crise très grave qui, depuis tant d'années, sévit sur lui et sur le monde entier.

« Nous suivons également, Monsieur le Président, et nous accompagnons de nos vœux chaleureux l'infatigable activité déployée par votre gouvernement en vue de la réconciliation profonde et durable des peuples vers laquelle soupirent toutes les âmes bien nées.

« La paix entre les nations, la paix fondée sur la justice, l'équité, la fraternelle compréhension des besoins respectifs de chacune d'elles est plus que ja-

mais indispensable à la reconstruction morale et matérielle du monde. Pour cette œuvre urgente et salutaire votre gouvernement peut compter sur le concours empressé et loyal de ceux que nous représentons.

« Nous sommes heureux, Monsieur le Président, de pouvoir vous en donner l'assurance. »

**La réponse de M. Albert Lebrun**

Dans sa réponse, le président de la République a dit :

« Monsieur le Cardinal, les vœux que

**La Banque de France a réduit son taux d'escompte**

Paris, 31. — La Banque de France a abaissé le taux de son escompte de 6 à 5 %, et le taux des avances sur titres de 7 à 6 %.

La Banque de France a également décidé d'abaisser le taux des avances à 30 jours au maximum, sur effets publics à échéance déterminée n'exécitant pas 3 ans, de 6 à 5 %.

vous adressez à la France, je les forme également de tout cœur pour les pays et les nations ici représentés.

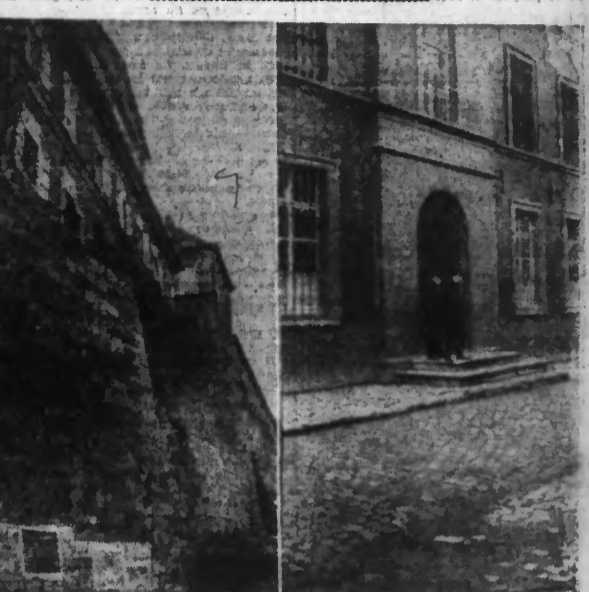
« J'ai été très sensible au précieux témoignage que votre éminence vient d'apporter aux résultats satisfaisants déjà obtenus. Confiant dans les ressources spirituelles et morales de ce pays, les hommes qui sont chargés de ses intérêts poursuivront leur tâche avec persévérance, mais ils savent que pour être couronnés d'un complet succès, leurs efforts ne sauraient se dissocier de ceux qui, pour une œuvre semblable, s'exercent dans l'ensemble du monde. Fidèle à ses traditions, la France est prête, comme par le passé, à prendre sa part des devoirs d'entraide mutuelle et de solidarité.

« C'est également dans un effort commun que le gouvernement de la République recherche de toutes ses forces la réalisation de ces conditions de sécurité et de confiance sans lesquelles l'humanité ne peut jouir en paix de l'héritage des générations passées. Le paix ne peut être réellement assurée que par un dessein continu, par une constante et confiante collaboration.

« Souhaitons, ainsi que vous en avez émis l'espoir, que, dans le monde meurtri et lassé par tant de conflits, se rejoignent enfin toutes les énergies unies pour l'accomplissement de cette noble tâche. »

## TANDIS QU'HENNINOT JOUE AUX CARTES dans la cellule des condamnés à mort

M<sup>r</sup> GARÇON, DÉFENSEUR DU « MONSTRE DE HAUT-LIEU » A ÉTÉ APPELÉ POUR PRÉSENTER A M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'ULTIME RECOURS EN GRACE



A GAUCHE : La prison d'AVRÈSNE perchée sur le roc comme une tortue. A DROITE : La porte de la prison d'où installa la guillotine.

Tandis qu'à l'aube de l'année qui commence les souhaits de bonheur et de santé sont sur toutes les lèvres, à la maison d'arrêt d'Avrèsnes, un homme essaie d'écarter le spectre de la mort qui hante ses jours et ses nuits dans la cellule où depuis deux mois, il vit retranché du monde, déjà.

Il y a un an, en ce même jour de l'an, il était chez lui, parmi les siens, avec sa femme, devant ses bambins si fiers de lui reciter le compliment d'usage.

Du foyer, de la famille, il ne reste rien. Tout a été anéanti dans un crime terrible, odieux, impardonnable.

L'explosion a commencé.

« Va-t-elle se terminer brutalement, un proche matin de janvier, par le défilé de la machine à Delibet ?

Dans quelques jours sera finie la part de celui que les surnoms criminels désignent sous le nom stylisé de « Monstre de Haut-Lieu », Orphée Henninot.

Henninot, l'ouvrier agricole, le chef de famille.

Et Orphée Henninot de faire la dramatique confession : « Au milieu de la nuit, à la lueur d'un éclair, j'ai assommé ma femme d'un coup de marteau, puis j'ai étranglé mes deux petits.

« J'ai peut-être mis le feu involontairement à la maison... »

Trois mois plus tard, Orphée Henninot, accusé du triple meurtre et d'incendie comparait devant les jurés du Nord à Douai.

Il avait pris comme défenseur une des célébrités du barreau parisien, M<sup>r</sup> Maurice Garçon. Il revint sur ses aveux, voulut faire croire aux jurés qu'il était innocent, qu'il n'avait pas tué...

« Ni lui, ni son avocat ne purent faire surgir dans l'esprit des jurés, le doute... »

M<sup>r</sup> M. Garçon demanda l'assuétude. M. l'avocat général Dorcy déclama la peine capitale.

« Le verdict fut impitoyable comme avait été impitoyable l'assassin quittant le cadavre de la première victime sa femme et s'approchant, pour continuer son œuvre de mort, du petit lit où dormaient en paix deux bambins, ses petits!

**Trois corps calcinés**

Le drame terrifiant que l'on a évoqué il y a trois mois aux assises du Nord est encore dans toutes les mémoires.

Dans le petit village de Haut-Lieu, près d'Avrèsnes, au cours de l'été, une nuit de tempête effroyable, les éléments sont déchainés. Soudain, dans le ciel zébré d'éclairs, monte la lueur d'un incendie.

Spectacle sinistre qui allait bientôt dégénérer en horrible tragédie : des ruines fumantes de la maison, on retirait trois cadavres calcinés : celui d'une femme, ceux de deux enfants.

Quelques heures plus tard on amenait devant les restes des trois victimes un homme, tremblant, atterré : Orphée

« Une douloureuse émotion

Le crime commis par Henninot avait provoqué une douloureuse sensation dans l'Avrèsnois, mais il avait aussi stupéfié tous ceux qui du Gâteau à Fourmies connaissaient le jeune homme.

Au Gâteau, où demeurent ses parents de forts braves gens, Henninot a passé son enfance, son adolescence. Il y a épousé une jeune fille d'excellente famille.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

## RIXE SANGLANTE à Hautmont - Grattières

UN ALGÉRIEN FRAPPA A COUPS DE RASOIR SON ANCIENNE AMIE ET TROIS AUTRES PERSONNES QUI S'ÉTAIENT INTERPOSÉES



La rue de Maubeuge, à HAUTMONT-GRATTIÈRES, où se déroula le drame et à droite, M<sup>r</sup> Maurice CHARLOT qui fut la 1<sup>re</sup> victime de l'Algérien BENADA.

« Une scène tragique s'est déroulée lundi soir à la limite du quartier de Grattières, à Hautmont et de la commune de Neuf-Mesnil, dans la populeuse rue de Maubeuge.

Au cours d'une véritable bataille rangée, cinq personnes ont été blessées, à coups de rasoir, notamment.

« Une scène tragique s'est déroulée lundi soir à la limite du quartier de Grattières, à Hautmont et de la commune de Neuf-Mesnil, dans la populeuse rue de Maubeuge.

Au cours d'une véritable bataille rangée, cinq personnes ont été blessées, à coups de rasoir, notamment.

« C'est également dans un effort commun que le gouvernement de la République recherche de toutes ses forces la réalisation de ces conditions de sécurité et de confiance sans lesquelles l'humanité ne peut jouir en paix de l'héritage des générations passées. Le paix ne peut être réellement assurée que par un dessein continu, par une constante et confiante collaboration.

« Souhaitons, ainsi que vous en avez émis l'espoir, que, dans le monde meurtri et lassé par tant de conflits, se rejoignent enfin toutes les énergies unies pour l'accomplissement de cette noble tâche. »

**Scène de jalousie**

Le premier épisode de l'affaire eut lieu vers 18 h., à l'entrée de Sous-le-Belt, au lieu dit le « Trou au Sabot », Mme Maurice Charlot, née Denise Golonval, âgée de 33 ans, demeurant 110, rue de Maubeuge à Grattières, revenant de son travail à la faïencerie de Montplaisir lorsqu'elle vit surgir devant elle un de ses voisins, Benada Mohamed Abd el Kader, 37 ans, préparateur à la faïencerie.

Benada gardait depuis un moment déjà le passage de Mme Charlot avec qui il a entretenu jusqu'à ces derniers temps mieux que des relations de voisinage.

« Une scène tragique s'est déroulée lundi soir à la limite du quartier de Grattières, à Hautmont et de la commune de Neuf-Mesnil, dans la populeuse rue de Maubeuge.

Au cours d'une véritable bataille rangée, cinq personnes ont été blessées, à coups de rasoir, notamment.

« C'est également dans un effort commun que le gouvernement de la République recherche de toutes ses forces la réalisation de ces conditions de sécurité et de confiance sans lesquelles l'humanité ne peut jouir en paix de l'héritage des générations passées. Le paix ne peut être réellement assurée que par un dessein continu, par une constante et confiante collaboration.

« Souhaitons, ainsi que vous en avez émis l'espoir, que, dans le monde meurtri et lassé par tant de conflits, se rejoignent enfin toutes les énergies unies pour l'accomplissement de cette noble tâche. »

Lire en septième page la suite de la liste des gagnants des 230.000 FRANCS DE PRIX DES « CADEAUX DE NOËL DE KID L'ESPIÈGLE »